

Là-haut (ou les Chalottets du village de l'Abbaye)

Samuel Aubert, dans un magnifique article paru dans la Revue du Dimanche du 30 août 1942, intitulé de Chez Aaron aux Chalottets, fut le premier à nous révéler l'existence passée de multiples petits établissements situés au-dessus du village de l'Abbaye, dans la zone actuellement occupée par le pâturage dit du Communal.

Des études ultérieures nous ont permis de nous approcher de ce phénomène assez peu connu de transhumance qui, en fait, toucha tout le deuxième niveau du territoire situé à orient du lac de Joux et de l'Orbe, zone dite des Mollards dès au-dessus des Bioux et jusqu'à la frontière franco-suisse proche de Bois d'Amont. Relevons que ce dernier village connut lui aussi le phénomène des habitats temporaires avec les innombrables bâtisses de la région des Petits-Plats. A ce sujet on consultera les diverses études de Daniel Glauser parues dans différentes publications.

Revenons à l'Abbaye où le phénomène est peut-être un peu particulier. En ce sens que ces « mazots », en plus de toutes les habitations à l'année ou temporaires situées juste en dessus du village, s'étaient groupés en forme de petit hameau dans la combe dont le bas est occupé aujourd'hui par les cabines de départ des deux téléskis du Sapelet. Il y avait là, outre les bâtisses, tout un territoire gagné sur la forêt et un sol pierreux après une lutte de plusieurs décennies, voire de un ou deux siècles. Samuel Aubert avait déjà remarqué ces nombreux pierriers et avait rendu hommage à ces défricheurs d'autrefois dont l'œuvre, au final, ne servit qu'à créer des pâturages, alors qu'on avait voulu surtout créer des champs cultivables.

La zone, aujourd'hui peu fréquentée, hormis par le bétail du Communal l'été, et par les skieurs l'hiver, devait très certainement jouir d'un micro-climat assez favorable, de telle manière que la vie y était possible pendant une bonne partie de l'année. On ne redescendait de manière définitive au village qu'une fois la provision de foin consommée.

On découvrira plus bas la première carte qui fasse état de cette colonisation importante. Pour l'heure retrouvons Samuel Aubert



Zone actuelle du site dit autrefois Là-haut

Dimanche 30 août 1942

A LA VALLEE DE JOUX

De chez Aaron aux Chalottets

A M. Paul Guignard, marchand de bois, à l'Abbaye.

Aaron ! Un prénom qui devait avoir cours autrefois dans notre contrée ; aujourd'hui encore, il sert à désigner les localités ayant appartenu à des nommés Aaron. Ainsi, au-dessus du Solliat, nous avons le « Plan de chez Aaron », terme abrégé en « Plan de Châron » ; puis, au-dessus du village de l'Abbaye, le pâturage dit Chez Aaron, situé à 1220 m. en moyenne. C'est de celui-ci que nous voulons parler à cette place.

Pour l'atteindre, c'est de l'Abbaye qu'il faut partir, le rustique village qui par la tour romane de son temple et certains vestiges du monastère des Prémontrés qui y fut construit au début du 12^e siècle, rappelle une époque depuis longtemps révolue.

En montant, on arrive bientôt vers une maison isolée, munie encore d'un neveau ouvert, située au milieu d'un paysage agreste, fait de prairies opulentes, ceinturées de bois. C'est « Ique-dessus » ! Ique ! Un terme patois qui signifie là ; donc Ique-dessus, c'est là-dessus, au-dessus du village.

De cet endroit, le chemin se fait montant, pierreux et passe auprès d'un pin sylvestre de grande taille, car il mesure bien 15 m. de hauteur. L'espèce, très répandue en plaine le long des lisières, au faite de certaines éminences, est rare chez nous. Quelques petits individus disséminés ici et là à la surface des pâturages, même jusqu'à 1500 m. ; c'est tout.

Et l'on arrive chez Aaron, un site pastoral fait d'une pente rapide orientée vers le nord, coupée de larges ravins où aux endroits les plus déclivés, le bétail a tracé avec le temps des sentes horizontales superposées, tout comme dans les Alpes. L'étendue : un magnifique champ d'exercice pour les skieurs.

D'énormes tas de pierres ramassées, soit des pierriers, jalonnent la vastitude du pâturage. Ils nous prouvent que jadis, les lieux étaient des prairies fauchées, soigneusement préparées, car partout le sol est égalisé, propre, sans une pierre saillante. La superficie de l'ensemble dépasse 20 ha. ; aussi se figure-t-on le labeur, les efforts déployés par les défricheurs qui libérèrent le terrain de la « joux noire » qui l'occupait et en firent avec le temps une terre productrice de fourrage. On ne saurait penser avec trop de reconnaissance à ces pionniers de la première heure, au travail acharné desquels les générations actuelles où qu'on les prenne, à

la plaine comme à la montagne, sont redevables des magnifiques prairies et pâturages, des produits desquels elles vivent.

La maison, située tout au haut de la propriété a changé de destination. D'habitation permanente qu'elle était jusqu'à quelques dizaines d'années, elle est devenue un chalet d'alpage et la prairie : du pâturage.

De chez Aaron, on jouit d'une vue plongeante de toute beauté sur la partie nord du lac de Joux, les parois rocheuses qui le dominent ; et le long de la rive le village du Pont aligne ses robustes habitations en une courbe vraiment harmonieuse. De nulle part, je crois, le Pont, avec le paysage qui l'encadre, ne se présente au regard sous un aspect aussi plaisant. Mais à part ceux qui ont affaire Chez Aaron, bien peu de gens s'y rendent pour le charme du site. Sans doute, on s'en va à la Dent de Vaulion, à Mollendruz, etc., ; on a raison, mais à côté de ces buts classiques, il en est d'autres d'un intérêt tout aussi vif et qui sont négligés. Et Chez Aaron est de ceux-là.

Au-dessus de Chez Aaron, nous avons la Picottettaz, dont le nom, probablement, lui vient de celui d'une famille Picot. Pâturage depuis très longtemps, la Picottettaz, mais jadis demeure estivale seulement ; opinion admissible, vu son altitude de 1350 m. et la superficie relativement faible de ses prairies dont l'existence antérieure est attestée par la présence de nombreux pierriers et les vestiges d'un mur en pierre sèche qui devait isoler la zone des prés de celle consacrée au pâturage et à la forêt.

De la Picottettaz, le touriste portera instinctivement ses pas à bise, savoir vers le nord-est, où s'étend une vaste étendue de pâturage, constellée de pierriers et de bouquets de fayards qui en font un site d'une physionomie charmante. A sa partie inférieure s'élève un ancien bâtiment d'habitation dit Chez Siméon, aujourd'hui chalet d'alpage. Sur la carte, les lieux s'appellent les Pièces et les Chalottets, mais les gens de l'Abbaye les désignent sous le nom de Communal, car c'est là que vient estiver le jeune bétail du village.

Occupons-nous des Chalottets. En langage combier, le terme signifie petit chalet. Un peu partout dans la contrée, les petits chalets, simples étables démunies de toute pièce d'habitation sont appelés des chalottets. Le génie populaire n'est pas emprunté dès qu'il s'agit de désigner d'une façon précise des objets d'un emploi journalier. Mais il est prompt à la comparaison, aussi il ne se fait pas faute d'appeler chalottet une malle, une corbeille de voyage de grandes dimensions. Bien entendu, le français pur ignore le mot, qui est un diminutif expressif d'une agréable sonorité qui, chose importante, définit clairement un objet et sa destination. Dans ces conditions, pourquoi ne pas lui accorder droit de cité et s'en servir à l'ordinaire, comme bien d'autres, du reste, qui dans des domaines différents, ont une signification tout aussi précise.

Jadis, la région des Chalottets formait un petit hameau habité en été dont les occupants regagnaient leur domicile régulier, l'Abbaye, à la première neige avec leur bétail. Il y avait même une école et très probablement une fruitière, savoir une fromagerie, car un point sur la carte porte le nom de fruitière. Les Chalottets étaient donc pour certaines familles de l'Abbaye, des Maiens, comparables à ceux qui existent encore à l'heure actuelle au Valais.

Aujourd'hui, toute l'étendue des Chalottets est consacrée au pâturage, mais on y observe encore les derniers vestiges de sept petites constructions, envahies par les herbes, les buissons, les arbres même. C'est tout ce qui subsiste de l'habitation antérieure des lieux qui peut-être avant d'être exclusivement estivale, a été permanente.

Dans le cours d'une promenade de Chez Aaron aux Chalottets, on prend connaissance du début de ce mouvement irrésistible qui depuis bien longtemps attire les populations vers les centres et tend de plus en plus à dépeupler les campagnes. De nos jours, il est fortement activé par le développement prodigieux de l'industrie en des points déterminés du pays. Qu'est-ce qui a poussé les anciens habitants de la région considérée à abandonner leurs établissements de la montagne ? Sans doute, l'éloignement, les difficultés de l'existence, le besoin de plus de confort, etc. Les mêmes causes ont produit les mêmes effets ailleurs dans notre contrée ; ainsi la plupart des chalets d'alpage situés sur le territoire de la commune du Lieu ont été autrefois des habitations permanentes.

Et cet abandon des maisons foraines ne cesse pas de se manifester, car année après année, que voyons-nous ? Des habitations désertées ou incendiées et non reconstruites, et les prairies attenantes converties en pâturage. Lutter contre ce mouvement ? Bien difficile, car on ne remonte pas les courants qui entraînent les humains vers leurs destinées.

Mais tout en circulant « là-haut », le promeneur fera encore d'autres réflexions. Il se convaincra de la beauté du site où tout est harmonie ; du charme que les bouquets d'arbres communiquent au paysage ; de la richesse de tons de la végétation, si tant est qu'il fasse son excursion en la saison propice. Surtout, il admirera, de toute la puissance de ses yeux, le cadre plus lointain, savoir le lac, les montagnes, les bois qui les habillent de leur manteau sévère, et sûrement, il se dira : « Oui, la Vallée de Joux est un beau pays, un des plus attirants du Jura ».

Et tout en redescendant vers l'Abbaye par le vallon supérieur de la Lyonne, il pourra constater les effets dévastateurs d'un torrent temporaire : ravinements profonds, dépôts impressionnants de pierres, de matériaux arrachés et transportés par la violence du courant. Ainsi, le haut Jura, malgré sa carapace de bancs de calcaire compact n'est pas à l'abri des atteintes de l'eau en furie.

Samuel AUBERT



Cette carte Vallotton de 1709 est le premier document à nous révéler toute cette série de petites maisons au-dessus du village. Il y a déjà un premier niveau, sur la pente ascendante, maisons dites au-dessus de l'Abbaye. Et puis il y a encore, plus haut, sur l'actuel communal, d'autres petites constructions où une partie des habitants de l'Abbaye passent l'été et un peu de l'automne, ne redescendant guère au village pendant cette longue période que pour faire leurs

foins ou vaquer aux autres travaux de la campagne. Mais leur vrai domicile, en belle saison, était devenu ces petites et nombreuses maisons.

On sait que le régent d'école fut tenu d'y enseigner. Il y a tout lieu de croire que cette formule ne tint pas longtemps¹. On parle aussi d'une fromagerie, ce que nous verrons plus loin.

Charles Bridel, suffragant de son père Philippe Bridel, répondant à un questionnaire de LL.EE. en vue de cerner la pauvreté locale, put répondre ceci quant à cette situation de transhumance saisonnière (réponse faite avant le 29.11.1764) :

Le nombre des pauvres dans chaque communauté est-il grand ?

Il ne l'est pas également dans les trois hameaux formant la commune. Ceux des Bioux sont la plupart à leur aise, ceux du Pont le sont généralement, mais un peu moins, ceux de l'Abbaye où la moitié ou presque sont assistés ou dans le cas de l'être quand les chefs de famille viennent à tomber malades ou à mourir.

Est-ce la volonté et le goût pour le travail, ou l'occasion qui leur manque ?

Plusieurs causes particulières me semblent concourir à l'extrême pauvreté des habitants de l'Abbaye. Ils ont la passion des terres et en ont très peu, et encore la plupart sont-elles arides. Ils les achètent fort cher. Le plus grand nombre est obligé d'emprunter au 5% pour les payer. Elles ne leur rapportent pas le 3 %. Une bonne partie de leur labeur se consume à payer l'excédent de l'intérêt. Ayant cette passion des terres et en manquant par leur position, ils s'en sont créés la plupart d'artificielles, si je puis parler ainsi, à demi lieue en dessus de l'Abbaye, dans des lieux qui n'étaient faits que pour des montagnes. Ce qui les oblige à aller s'y habituer pendant l'été. Il leur faut pour cet effet une maison, leur en voilà donc deux à entretenir dans des lieux où elles durent fort peu naturellement, surtout étant inhabitées chacune une partie de l'année. La plus grande partie de leur été se passe à y travailler des terres dont il a passé en proverbe que plus on en a et plus on est pauvre. Ce n'est pas l'occasion qui leur manque, jamais on ne manqua autant de manœuvres qu'aujourd'hui et jamais on ne les paya aussi cher, mais la volonté et le goût pour le travail. Le général des femmes travaille très peu et des hommes fort et vigoureux sont la plus grande partie de l'hiver, c'est-à-dire les deux tiers environ de l'année, à attendre les bras croisés le retour de la belle saison pour aller charbonner dans les bois. Il n'en est pas ainsi des Bioux et du Pont, à l'exception de deux ou trois familles dans ce dernier hameau qui, de père en fils, sont passionnées de la

¹ ACA, BA, 1784 : 2° Dès Pâques à la St. Martin il fera onze écoles par semaine, savoir huit au village, deux aux chalets de dessus du dit village, une le lundi et l'autre le jeudi, tous à des heures fixées et réglées, et pour la onzième, il la fera le dimanche après le Service Divin fini en faveur des enfants qui savent lire et réciter leurs catéchismes.

chasse et partant paresseuses, gourmandes et pauvres. Le plus grand nombre s'y occupe passablement².

Dans le registre des bois de construction pour la commune de l'Abbaye, 1790-1851³, on découvre un nombre impressionnant de devis pour les bâtisses situées précisément Là-haut, terme qui désigne ce petit hameau saisonnier. Cela prouve que les maisons (ou mazots), en cette fin du XVIIIe siècle, sont encore toute occupées et toutes entretenues.

La carte GC 1139/2 des ACV, 1811-1814, témoignent aussi, quelque vingt ans plus tard, de cette belle occupation :



Ce plan montre de manière parfaite les onze bâtiments alors encore en service. On découvre aussi nombre de maisons droit au-dessus du village, à droite et en dessous de l'espace appelé Aux Pièces. Le Communal se trouverait juste au-dessus, que nous avons inventorié dans les onze maisons. La situation de ces bâtiments était naturellement mieux définie sur le cadastre lui-même que l'on découvre à la page suivante.

² Copies tapuscrites diverses aux ACV

³ Editions Le Pèlerin, 2002



tu dessus de l'abbaye

ferme à Abram David feu Samuel Guignard

Entouré de tous côtés par le Plan. 61-62.

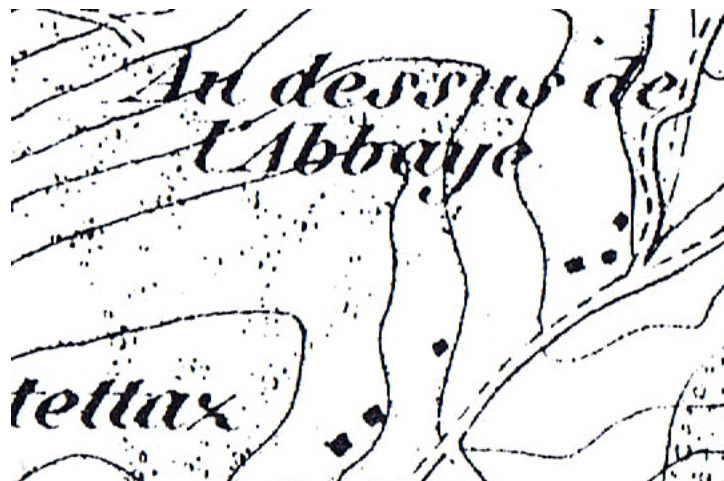
Ces maisons – numérotation de notre fait – sont alors possédées par les citoyens de l'Abbaye suivants :

1. Abram David feu Samuel Guignard
2. Abram Siméon feu Abram Guignard
3. Abram Isaac feu Siméon Guignard
4. Henriette feu Samuel Golaz femme de Jeannot Vullioud
5. Jean Enoch feu Jean Philippe Rochat
6. Jeanne Louise Guignard femme de Louis Cart
7. Samuel feu Enoch Guignard
8. Jean d'Abram Isaac Golaz
9. Samuel feu Jean Golaz forestier
10. Pierre feu Enoch Guignard
11. Louise feu Jean Pierre Golaz veuve de Jean Guignard et femme de Jacob feu David Golaz

On constate, à dépouiller cette liste, que c'est surtout la famille Guignard qui a pris pied en cette zone. Peut-on donc penser que c'était essentiellement une tradition concernant cette tribu que d'avoir ce double habitat, la maison principale à l'Abbaye, et celle temporaire Là-haut ?

Nous sommes ici en 1814. On va découvrir selon une enquête faite un quart de siècle plus tard, en 1837, qu'en cet espace de temps une bonne partie des mazots aura été abandonnée. Il y a donc eut une désertification rapide de la zone dont le rendement, au final, ne devait pas être excessif, et dont l'exploitation surtout était pleine de complications.

Cette constatation faite seulement à partir des procès-verbaux de l'enquête où le terme Là-haut n'a été utilisé que trois fois tandis que les maisons placées sous l'appellation de « au-dessus » de l'Abbaye foisonnent. Faut-il croire que les enquêteurs ont mélangé les deux formules et qu'il serait resté plus de bâtiments Là-haut qu'il n'est indiqué ? Analysons les cartes suivantes :

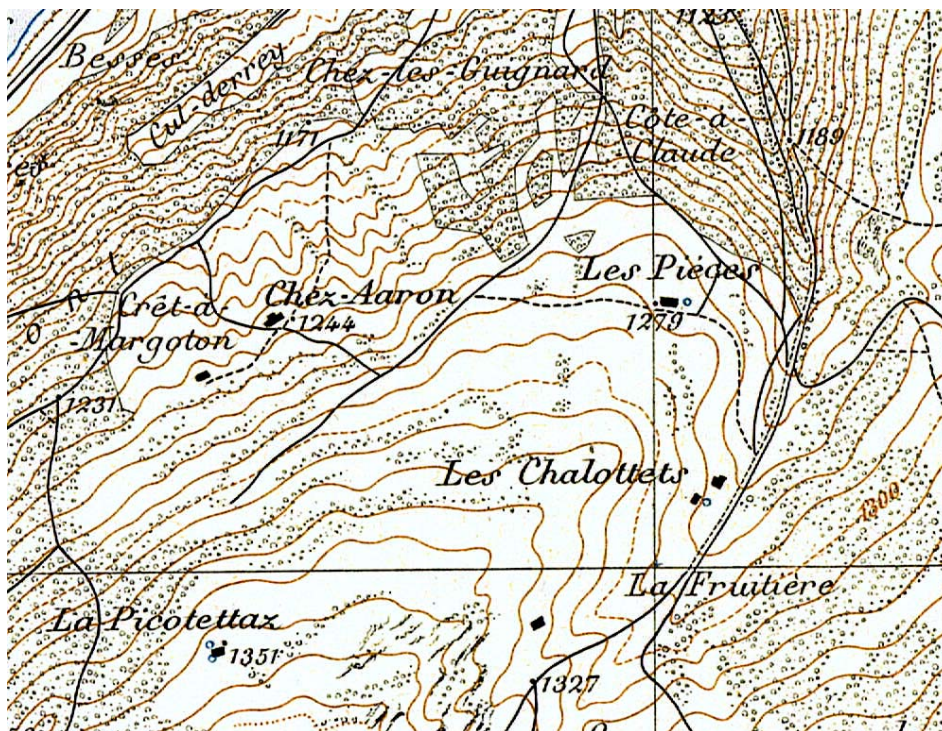


Il s'agit ci-dessus de la carte topographique de 1877/1880 où l'on observe la présence d'encore au moins cinq bâtisses au lieu dit Au-dessus de l'Abbaye, qui correspond donc à la zone Là-haut. Les enquêtes de 1837 auraient donc pu mélanger les deux termes.

Ce que prouve aussi la carte générale du territoire de la dite commune (1873) tirée des plans cadastraux :



En fait le nombre, pour cette époque, oscille entre 4 et 5. Tandis que la carte 1892 ci-dessous n'en offre plus de découvrir que trois. L'abandon ne fut en réalité pas forcément aussi rapide qu'on le pensait précédemment, et que ce n'est que petit à petit que les gens de l'Abbaye se délestèrent de ces propriétés modestes. Elles furent toutes rachetées par le village afin d'en faire un pâturage communal.



échappe. Elle prouve aussi que ce n'était pas là-bas, ou plutôt Là-haut, des maisons que l'on pourrait qualifier de cabanes, mais des bâtiments solides et bien structurés dont la construction avait coûté soins et peines. Il est dommage que plus un seul de ceux-ci ne soit resté pour témoigner de cette intense présence humaine.



Tout ce qui reste d'un hameau d'altitude, des ruines depuis longtemps recolonisées par les arbres





Une belle pierre de soubassement, avec sa coulisse à droite